

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing	Trois mois	12 50
	Six mois	25 50
	Un an	50 50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'un avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces	la ligne	20 c.
Réclames	"	30 c.
Faits divers	"	50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Monnaie); à Bruxelles, à l'Office de Publication.

11 MAI
(Service particulier de Roubaix)

3 0/0	67 90
4 1/2	98 90
Emprunts (5 0/0)	105 10

12 MAI

3 0/0	67 82 1/2
4 1/2	98 25
Emprunts (5 0/0)	105 07 1/2

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions	Banque de France	3575 00
	Société générale (détaché)	522 00
	Crédit foncier de France	745 00
	Chemins autrichiens	570 00
	Lyon	960 00
	Est	583 00
	Ouest	637 00
	Nord	1250 00
	Midi	745 00
	Suez	731 00
6 0/0	Péruvien	21 5/8
Actions	Banque ottomane (ancienne)	365 00
	Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres	court	25 21 0/0
	Crédit Mobilier	162 00
	Turo	12 55
	Auro nouveau	00 00

DEPECES COMMERCIALES
(Service particulier du Journal de Roubaix)

New-York, 12 mai.
Change sur Londres 4.87 1/2; change sur Paris 5.13 3/4
Valeur de l'or, 112 1/4
Café good fair, (la livre) 17 1/2
Café good Cargoes, (la livre) 17 7/8
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlegelhauffen et Compagnie à Roubaix par M. Bulteau Grignonprez:
Havre, 12 mai.
Cotons: Ventes 300 b. Marché calme, sans changement.
Liverpool, 12 mai.
Cotons: Ventes 8,000 b. Marché in change.

New-York, 12 mai.
Cotons: 42 1/4.
Recettes des 6 jours, 22,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix:
Liverpool, 12 mai.
Cotons: Ventes 8,000 ball. Orléans à 5/16; Upland 6 1/8; Jumel blanc 6 3/4.

Havre, 12 mai.
Cotons: Ventes 500 balles. Marché facile.

New-York, 12 mai.
Cotons 12 1/4.
Recettes 22,000 b.

ROUBAIX 12 MAI 1876.

La commission du budget a entendu M. le duc Decazes, qui a combattu la proposition de M. Tirard demandant la suppression de l'ambassade française à Rome. Le ministre a examiné la question au point de vue français et au point de vue italien; il l'a fait sommairement et sans entrer dans des détails approfondis qui auraient été inutiles. Il a affirmé que le gouvernement italien ne réclamait pas la suppression de cette ambassade et déclaré qu'il serait facile d'aller au devant de toute susceptibilité de la part de l'Italie, en élevant au rang d'ambassade notre légation près du gouvernement italien. Au point de vue français, il a constaté qu'aucune

générale ou particulière ne pouvait motiver un mauvais procédé à l'égard du Saint-Père, et exposé la nécessité de ne pas diminuer l'influence de la France au Vatican, à la veille d'un conclave qui rend inévitable l'âge du Pontife.

Le ministre a trouvé un auxiliaire dans M. Albert Grévy, qui a insisté sur l'avantage qu'il y a pour la jeune république à ne pas blesser les sentiments d'une partie considérable de la population, sincèrement attachée au Saint-Père, et qu'une mesure déplacée à son égard ne manquerait pas d'inquiéter pour l'avenir du catholicisme.

Nous ne croyons pas qu'il faille savoir gré à M. Albert Grévy de son intention en cette circonstance, car ce n'est pas l'intérêt de la religion ni celui de la population catholique qui a inspiré ses paroles, c'est uniquement l'intérêt de la « jeune et chère République. » Mais nous trouvons dans ses paroles un aveu précieux sur la force, sur l'influence, sur le prestige de cette Église catholique que certains radicaux voudraient exclure de la société. Non moins précieux est cet aveu du Temps, organe du protestantisme :

« Voilà de la bonne politique et du vrai libéralisme; une assemblée profondément imbus de l'esprit laïque comme celle du 20 février s'honore et se fortifie en répondant au fanatisme par la tolérance. »

Ne nous abusons pas sur ces doléances, dont la sincérité est appréciée à sa valeur. La révolution comprend qu'elle ne peut commettre certains excès sans se compromettre, sans risquer de se ruiner elle-même; elle fait vertu de ses hésitations, de ses craintes. En vérité nous ne pouvons lui en savoir gré; mais nous nous plaisions à constater que, en cette circonstance, l'Église catholique a vaincu, sans avoir besoin de combattre, et par la seule force du sens commun.

Bulletin du jour

Il est vraisemblable que la discussion sur l'amnistie ouvrira la série des grandes luttes parlementaires et que, par conséquent, nous pourrions, dès la semaine prochaine, juger la majorité républicaine sur ces actes et non plus de par ses paroles ou ses intentions.

Le ministre entre donc dans la phase militante de son existence. Jusqu'ici il n'a guère manifesté que ses tendances même en destituant ou en déplaçant des fonctionnaires qui venaient en général beaucoup mieux que ceux qui leur ont succédé; il n'a guère notifié aux partis que les termes d'un programme politique, programme neutre, programme condamné par la logique, s'il ne l'était par l'expérience, mais programme discutable. On l'attend précisément à la discussion.

Il n'a pas été contredit; il n'a pas été attaqué jusqu'à présent; désormais on le contredira, on l'attaquera. Nous verrons, par conséquent, et sous peu, si M. Ricard est le foudre d'éloquence que les admirateurs de son silence passé vouaient aux plus hautes destinées parlementaires; si M. Dufaure pourra accepter une part de responsabilité dans

les lois que prépare M. Waddington; si M. Léon Say se résignera à devenir l'exécuteur des basses-œuvres financières de M. Gambetta; nous verrons enfin si le cabinet du mois de mars était autre chose qu'une association transitoire d'intérêts divergents et de convictions opposées.

Cependant, M. Ricard réorganise à sa façon le personnel administratif des départements. S'il tombe, il laissera de moins des traces de son passage. Paris et Versailles regorgent de sous-préfets qui viennent savoir quel est le sort qui leur est réservé. On affirme que le prochain mouvement — car il est d'usage d'appeler ce chassé-croisé de destitution et de nominations un mouvement — affectera un caractère plus rigoureux et plus décidé que les précédents: On parle notamment d'une quarantaine de révocations. Nous n'en croyons rien. M. Ricard, s'il veut garder quelques chances de se maintenir en place, a le plus grand intérêt à ne point s'aliéner l'esprit des députés, qui dans l'ancienne assemblée, faisaient partie du centre droit, même de la droite, et qui, pour le plupart, entretiennent avec les fonctionnaires proposés à l'administration de leurs arrondissements des relations amicales.

Ces sénateurs et ces députés ne verraient pas sans ennui qu'on envoyât dans leur pays des sous-préfets trop profondément imbus de l'esprit républicain: car il faut ne jamais perdre de vue l'hypothèse d'une dissolution. Aussi serions-nous fort surpris que le mouvement sous-préfectoral ne ressemblât pas au mouvement préfectoral.

Nous inclinons à croire que les sous-préfets voyageront. Nous verrons ce que le pays et les sous-préfets eux-mêmes pourront y gagner.

Nous attendons depuis trois jours avec anxiété quelques éclaircissements sur la conduite que le ministre des affaires étrangères de France, compte tenir dans les conjonctures qui se présentent en Orient. Un véritable congrès s'est réuni à Berlin; il est avéré que ce congrès ne se bornera pas à rechercher les moyens qui sont particulièrement propres à pacifier l'Herzégovine et la Bulgarie, mais qu'il évoquera les questions de principe, qu'il instruira le procès politique de la conquête et de la domination turques. Nous supposons qu'en présence de cette éventualité, le ministre français indiquera la ligne politique qu'il entend suivre, notre pays étant intéressé dans les affaires d'Orient d'une façon plus directe que les Allemands, qui n'ont pas la suprématie commerciale de Marseille, sur la Méditerranée, à sauvegarder.

M. Decazes, pourtant, est muet. Il semble ne pas se douter que la France entière a ressenti un sentiment d'horreur en apprenant le meurtre de M. Moulin, consul à Salonique, et que, d'autre part, elle ne peut laisser la Russie, l'Autriche et la Prusse régler la question d'Orient, sans la consulter.

En présence de la réunion de Berlin, il y avait un expédient tout simple à prendre, c'était de se concerter avec l'Angleterre. C'était d'une politique pru-

dente et sûre. Mais M. Decazes n'y songe pas. M. Decazes se glorifie de n'avoir pas de politique ou du moins de n'en avoir pas d'autre que celle qui a trait aux embarras financiers de l'Égypte ou aux aventures espagnoles.

La presse de Paris est aveugle et sourde lorsqu'il s'agit de la Turquie et de M. Decazes; elle a des raisons et probablement des bonnes raisons pour cela. Mais heureusement la presse de province est plus indépendante; et il faut bien qu'elle parle, les silences complaisants du courtoisier intéressé, des compromettants l'honneur, la sécurité et l'avenir de notre patrie. Nous reviendrons sur ce sujet.

L'Agence Havas a cru devoir remettre en circulation son vieux cliché sur l'état maladif du Saint-Père. Une lettre de Rome que nous avons reçue ce matin et qui a été écrite par conséquent avant hier nous permet de démentir ce renseignement alarmant. Pie IX ne se ressent même pas du surcroît de fatigues que lui causa ses jours derniers la réception de plusieurs pèlerins. Les correspondants de l'Agence Havas qui fréquentent plus volontiers à Rome le Quirinal et l'ambassade de Prusse que le Vatican ne méritent pas le moindre crédit.

P. S. — Notre « bulletin du jour » était écrit et livré aux compositeurs, quand nous avons reçu la dépêche suivante :

Paris, 12 mai, 8 h. 40 matin.
M. Ricard, ministre de l'intérieur, est mort subitement, à minuit, de la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.
La parole de l'Éclésiaste sera toujours vraie Vanitas vanitatum et omnia vanitas.
(Voir aux dernières nouvelles.)

LETTRES DE PARIS

Paris, le 11 mai.

Le parti qui suit plus particulièrement la direction de M. Gambetta n'est que très-négligemment désarmé vis-à-vis de M. Ricard.

Ce parti rappelle que les circulaires de M. Emile Olivier, elles aussi, étaient nettes, précises, empreintes d'un grand sentiment de sincérité, mais qu'en pratique elles sont restées nulles.

Il craint que M. Ricard n'ait cru devoir ainsi parler pour se dispenser d'agir, et il l'attend à l'œuvre, tout disposé à apprécier sévèrement sa conduite, à le cubiter, si cette conduite n'a pas la vigueur républicaine exigée.

Certains députés républicains, entre autres M. Bouquet de Marseille, nommés malgré M. Gambetta et ses amis, voudraient constituer un groupe qui échappât à sa direction trop autoritaire; et ne lui accorder leur concours qu'en échange de garanties qui pussent sauvegarder l'indépendance de leur situation.

Les radicaux ne reviennent pas de l'étonnement que leur cause l'attitude de MM. Gambetta et Proust dans la commission du budget, à propos de l'amendement Evrard contre l'ambassade près le Vatican.

Les considérations vraiment politiques auxquelles ont obéi M. Gambetta et son collaborateur, la facilité avec laquelle ils ont été suivis par les mem-

bres de la commission, paraissent aux radicaux chose inexplicable.

Ils sont tout prêts à croire que les gambettistes veulent devenir des hommes de gouvernement.

Le langage tenu par M. Raoul-Duval, dans cette même commission et sur la même question, aurait pu surprendre de la part de tout autre, mais il faut savoir que ce député est protestant, en supposant qu'il ait, au milieu de toutes ses variations, ses opinions religieuses et politiques bien fixées.

Il paraîtrait que depuis son arrivée à Bordeaux, le nouveau préfet, M. Decrais, a eu la vie très malheureuse dans cette ville. M. Pascal, l'ancien préfet, dirige un journal important à Bordeaux et a conservé une influence qui contre-balance celle de M. Decrais. Tel est le motif qui l'a décidé à demander son changement, qui figurera, dit-on, dans le prochain mouvement préfectoral.

Le retour des hommes du 4 septembre à la tête des affaires est le signal d'une persécution violente contre les institutions catholiques à Paris et dans les départements. Notre collaborateur, M. Oscar Coullier, a envoyé à l'Ordre et la Liberté de Valenciennes, une lettre qui dénonce les odieuses manœuvres dirigées contre les Frères de la Doctrine Chrétienne à Tournon. Depuis 40 ans, dit M. Coullier, notre ville possédait une école dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne; depuis quarante ans, ils avaient élevé notre génération dans le respect, l'amour du bien, de l'étude et du travail. Notre population n'avait eu qu'à se louer de leur zèle: elle bénissait leur dévouement et leur abnégation.

Un seul, pendant ce long espace de temps, a failli; la justice avait eu son jour.

« Mais quelques protestants secondés par des catholiques de nom, (telles est la composition de notre conseil municipal) se sont intrigués contre les Frères et leurs attaques sans résultats, que je vous signale, antrefois, viennent malheureusement aboutir. Il fallait un prétexte. Un jour, le maire de notre ville signale aux rigueurs de la justice l'un de nos plus jeunes Frères, qu'il accuse d'embrasser ses élèves en pleine classe.

« Notre maire, qui a le cœur si tendre, a-t-il oublié que lui aussi embrassait naguère, en pleine distribution de prix, non-seulement les garçons, mais les jeunes filles, et avec quelle grâce charmante; ou se le dit encore.

« Mais là ne se bornait pas l'accusation; il relevait des faits d'une gravité telle qu'à premier examen la chose paraissait invraisemblable, impossible même.

« Les élèves sont interrogés, mais cette première déposition ne permit pas de relever un seul fait et rétablit le peu de sérieux de l'accusation.

« Deux inspecteurs font une enquête; déclarent le frère coupable et la justice, saisie, a reconnu la parfaite innocence du frère, qui a été relâché à la suite d'une ordonnance de non-lieu.

« Mais le maire et les conseillers municipaux, sans perdre une minute, avaient tenu séance, décoré la suppression des frères, supprimé les allocations votées, et pris les mesures nécessaires pour leur substituer quatre instituteurs libres et laïques, qui cotenteront beaucoup plus aux contri-

buables et seront chargés de former

cette génération de l'avenir que l'on connaît.

M. Oscar Coullier méritait de Tournon, le 16 mai :

« Croiriez-vous qu'après une première enquête officieuse qui avait établi l'innocence du Frère accusé injustement, croiriez-vous après trois semaines de prison préventive et une ordonnance de non lieu fortement motivée croiriez-vous que M. le ministre ne s'en tenait pas à la justice, n'hésitait à réintégrer nos frères et fait faire une contre-enquête par M. le recteur de l'académie de Paris et celui de Grenoble. Le croiriez-vous, il faut être revenu aux sérieux jours du gouvernement du 4 septembre pour revoir ces infamies.

Précisément parce que M. Waddington est protestant, il doit apporter une plus scrupuleuse impartialité dans les résolutions qui intéressent les œuvres catholiques et surtout de renseigner sur la moralité de leurs accusateurs.

Si la Bourse est restée ferme, il faut dire qu'il y a très peu d'affaires, très peu d'achats au comptant.

On a répandu toutes sortes de bruits plus ou moins fondés, mécontentement très vif du maréchal de Mac-Mahon à l'égard de M. Ricard, abdication et fait du roi de Grèce, concentration de troupes par la Russie à Beas, etc.

D'après la Correspondance universelle, l'affaire de Salonique prendrait une tournure très grave, par suite de renseignements qui prétendent que la jeune chrétienne n'avait été conservée à la foi musulmane que par la violence et que les deux consuls français et allemands avaient été attirés à la mosquée par un guet-à-pens.

P. S. — Nouvel ajournement du mouvement préfectoral, il n'est plus annoncé que pour lundi.

La levée de l'état de siège, la création des journaux à 5 et à 10 centimes produit une grande perturbation dans la presse parisienne. On dit que M. Detry et tous ses collaborateurs, vont quitter la liberté pour fonder un journal à cinq centimes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 mai 1876.

Présidence: M. Jules Grévy.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.
Le procès-verbal est adopté.

Une proposition tendant à rendre les députés et les sénateurs amovibles membres de droit du conseil général de leurs départements est prise en considération.

M. Lisbonne dépose le rapport sur la proposition tendant à restituer aux conseils généraux la vérification des pouvoirs de leurs membres.

La commission propose la prise en considération.

M. Anisson-Duperron combat les conclusions de la commission.

M. Dufaure déclare que, dans son opinion personnelle, les conseils généraux ne doivent pas vérifier les pouvoirs de leurs membres mais qu'il ne s'oppose pas à la prise en considération.

La proposition Lisbonne est prise en considération.

M. Rouvier prononce les paroles suivantes :

« Vous avez tous lu l'article du Figaro contenant une imputation odieuse à mon égard.

« Je prie M. le garde des sceaux de

l'histoire des siècles passés.

Son intelligence devançait de beaucoup son âge.

Sans qu'on le lui eût dit jamais, il comprit qu'il n'était pas comme les autres enfants; qu'un élément de bonheur manquait à sa vie intime, et une considération de famille et d'entourage à son existence. La charité et l'amitié qui se multipliaient pour remplacer tout cela ne l'empêchèrent point de voir que le motif foy domestique était un mythe pour lui. Cette compréhension donna une maturité précoce à sa raison et augmenta les généreuses tendances de son cœur.

Ne se trouvant-il point doublement obligé d'être reconnaissant et dévoué pour ceux qui avaient vécu sa nudité, nourri sa faim, adopté son abandon?

L'abbé Montreuil! Thérèse! Quels miracles n'avaient-ils point accompli pour qu'il se trouvât toujours si heureux, et que la gêne ne le meurtrit pas trop, lui, l'orphelin ramassé par pitié.

L'économie de Thérèse réalisait des prodiges.

On ne refusait rien à Gabriel de ce qu'on pouvait lui accorder.

Un orgue fut placé dans la chambre de l'abbé, qui donnait chaque jour une leçon de latin au fils de l'organiste de la paroisse, afin que le père enseignât la musique à Gabriel.

Quand il n'y avait pas de cours de dessin, le soir l'enfant s'asseyait devant l'instrument modeste et chantait de

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 12 MAI 1876.

Chevaliers de l'écritoire

VII. GABRIEL.
(Suite).

Il questionna Thérèse sur sa manière de vivre, apprit l'histoire de Gabriel, s'y intéressa, et fit promettre à la pauvre femme de lui amener son protégé.

Gabriel gardait encore les vestiges d'un ancien loup. Quand il avait sa petite blouse de velours noir, son chapeau bien brodé, ses petites mains gantées, on eût dit qu'il était le fils d'une jeune mère dans l'aisance, et non pas un abandonné nourri par la charité d'une pauvre femme de ménage.

L'enfant fut plus au vieillard et le vieillard inspira à l'enfant une soudaine affection mêlée de cette vénération que l'on ressent quand on contemple de belles figures d'apôtre.

L'abbé Montreuil, cloué sur son fauteuil par la paralysie, trouvait souvent bien longues ses journées solitaires.

Il avait aimé, il aimait encore passionnément l'étude. Mais il s'élevait arde de savoir pour savoir, sans reprendre le résultat de ses recherches et le produit de son labeur dans des livres écrits avec

amour et patience, ou dans une jeune intelligence avides de connaître et de s'initier aux mystères des langues, de l'histoire et des littératures, et l'on appelle de ses vœux l'ouvrage propagateur ou le jeune disciple.

Gabriel avait une figure douce, des manières prévenantes, une voix caressante, quelque chose d'un peu craintif dans l'attitude, comme s'il comprenait qu'il ne ressemblait pas tout à fait aux autres enfants; mais en même temps un abandon plein de grâce, des saillies naïves, une expansion touchante, dès qu'il sentait autour de lui l'atmosphère de la protection et de la tendresse.

Il répondit avec franchise et gentillesse aux questions de l'abbé Montreuil, lui étala naïvement sa petite science d'écolier et lui demanda avec une telle expression de prière à revenir le voir que le bon prêtre, attendri, le serrait dans ses bras et disait :

— Oui, tu reviendras! tu reviendras!

Quand Thérèse et Gabriel furent partis, l'abbé Montreuil s'abîma dans de profondes réflexions.

Ce charmant enfant, que deviendrait-il? Les confidences de Thérèse avaient suffi pour prouver que l'on ne pouvait compter sur la mère qui l'avait volontairement abandonné. Sans doute, en vraie chrétienne qu'elle était, Thérèse ne reculerait jamais devant la continuation de sa tâche. Mais ne pouvait-elle point devenir incapable de la remplir? Elle était vieille. Ses infirmités se mul-

tipliciaient. Sa vue baissait. Les longues courses la mettaient aux abois. Dieu pouvait la retirer de ce monde. Que ferait-on de Gabriel? La porte d'un hospice d'enfant trouvé serait la seule ouverte devant lui...

L'abbé, après avoir songé longtemps, ouvrit l'évangile placé devant lui et son regard tomba sur cette phrase :

« Je vous le dis en vérité, ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, je le regarderai comme fait à moi-même. »

L'abbé ferma le livre; sa résolution était prise.

Il attendit le lendemain Thérèse avec une grande impatience.

Avant que la pauvre vieille s'occupât du ménage, il lui fit signe d'approcher et lui demanda :

- Vous aimez bien Gabriel, mère Thérèse ?
- Oh! oui, répondit celle-ci en joignant les mains.
- Il a maintenant quel âge ?
- Huit ans, Monsieur.
- Que comptez-vous en faire ?
- Dame! Monsieur, ce que peut faire une pauvre créature comme moi d'un petit abandonné.
- Un ouvrier, n'est-ce pas ?
- Il le faudra bien.
- Vous vous soumettez à une nécessité qui vous afflige ?
- Oui, Monsieur, s'il faut dire vrai...

Gabriel est délicat de santé, et les ouvrages ne lui iront guère... Ensuite, n'est-ce pas dommage de mettre la var-

lope ou l'enclume aux mains d'un enfant qui apprend tout ce qu'il veut et m'apporte la croix chaque semaine?... Allez, Monsieur, ce m'est une grande joie et une vraie peine tout ensemble d'aimer de la sorte mon petit orphelin; je vois ce qu'il faudrait pour son bonheur, et je me sens incapable de le réaliser... Il ne faut le vouloir à personne, et l'on défend les jugements téméraires, mais pas moins, Monsieur, la colère me prend lorsque je songe que Mme Suzanne...

— Peut-être vaut-il mieux qu'elle ne l'ait pas élevé, dit l'abbé Montreuil d'un air pensif.

Un moment après il ajouta :

— Thérèse, je suis vieux, paralysé et peu riche; je ne possède que 2,000 francs de revenu, ce n'est guère à Paris. Pouvez-vous vous charger de tenir ma maison avec cette somme, et voulez-vous demeurer tout à fait chez moi et y amener Gabriel ?

- Gabriel, ici, avec moi!...
- Oui, tous deux, ma bonne Thérèse; j'instruirai votre protégé, et quand il saura ce que je sais, il n'aura pas besoin de manier le rabot ou la scie.
- La vieille femme tomba à genoux, et couvrit de baisers et de larmes la main de l'abbé Montreuil.

Le petit cabinet sera pour Gabriel, reprit le prêtre; vous ma pauvre Thérèse, vous dresserez tous les soirs un lit dans l'antichambre. Que voulez-vous l nous nous gênerons, mais nous

serons près les uns des autres.

Le soir même, Thérèse, triomphante, annonça aux Frères que Gabriel, devant le pensionnaire de l'abbé Montreuil, cesserait de suivre leurs classes.

Il s'agissait du bonheur de l'enfant; les Frères se réjouirent de ce changement tout en regrettant un élève bon et docile.

Gabriel s'engagea à les revenir voir, et, le pas léger, le cœur bondissant de joie, il gagna plutôt courant que marchant la maison de l'abbé Montreuil, et se jeta dans ses bras avec un élan irrésistible.

— C'est bien vrai, demanda-t-il, ce que m'a dit la mère Thérèse, je ne vous quitterai plus jamais, jamais?

— C'est moi qui le quitterai... s'écria mélancoliquement l'abbé.

Le soir même, l'enfant fut installé.

Dès le lendemain matin, il apporta gravement ses cahiers et ses livres sur la table placée en face du fauteuil de son maître, et travailla avec une application digne de tous les éloges.

Comme il regrettait beaucoup d'abandonner le dessin, on lui permit de suivre un cours gratuit le soir. Ce fut sa ré-creation.

Gabriel ne connut aucun des turbulents plaisirs de l'enfance. Son plus grand bonheur était de demeurer auprès de l'abbé Montreuil, suivant du doigt les méandres colorés d'une carte de géographie, écoutant l'explication de la machine à vapeur, ou s'instruisant de

l'histoire des siècles passés.

Son intelligence devançait de beaucoup son âge.

Sans qu'on le lui eût dit jamais, il comprit qu'il n'était pas comme les autres enfants; qu'un élément de bonheur manquait à sa vie intime, et une considération de famille et d'entourage à son existence. La charité et l'amitié qui se multipliaient pour remplacer tout cela ne l'empêchèrent point de voir que le motif foy domestique était un mythe pour lui. Cette compréhension donna une maturité précoce à sa raison et augmenta les généreuses tendances de son cœur.

Ne se trouvant-il point doublement obligé d'être reconnaissant et dévoué pour ceux qui avaient vécu sa nudité, nourri sa faim, adopté son abandon?

L'abbé Montreuil! Thérèse! Quels miracles n'avaient-ils point accompli pour qu'il se trouvât toujours si heureux, et que la gêne ne le meurtrit pas trop, lui, l'orphelin ramassé par pitié.

L'économie de Thérèse réalisait des prodiges.

On ne refusait rien à Gabriel de ce qu'on pouvait lui accorder.

Un orgue fut placé dans la chambre de l'abbé, qui donnait chaque jour une leçon de latin au fils de l'organiste de la paroisse, afin que le père enseignât la musique à Gabriel.

Quand il n'y avait pas de cours de dessin, le soir l'enfant s'asseyait devant l'instrument modeste et chantait de